

Diagnostic des territoires traversés par l'A19

Une zone attractive bénéficiant de la proximité d'Orléans et de l'Île-de-France

Au nord du Loiret, traversé par l'A19, s'étend un territoire bénéficiant d'une dynamique démographique et économique favorable. En 2006, 156 000 personnes y résident. Cette population augmente grâce à l'arrivée de personnes provenant d'Île-de-France et de l'agglomération orléanaise. À l'image des zones du pourtour de l'Île-de-France, le territoire étudié abrite d'importantes entreprises industrielles. Son développement économique, caractérisé par la hausse des emplois, s'appuie également sur les services, le commerce et la construction. Un tiers des résidents en emploi se déplacent en dehors de la zone pour aller travailler, principalement en Île-de-France et dans l'agglomération orléanaise. L'est et l'ouest de ce territoire ont des comportements différents. Il dispose d'atouts le rendant attractif aussi bien pour les ménages que pour les entreprises : des infrastructures routières et ferroviaires, renforcées par la mise en service de l'A19, le coût modéré du foncier, la proximité d'Orléans et de l'Île-de-France. La présence de plusieurs zones d'activités et de pôles de compétitivité régionaux favorise son potentiel de développement économique.

— Claire Formont

L'ouverture de l'autoroute A19 en juin 2009 pourrait influencer localement sur l'évolution et la structure de la population et de l'emploi. Un état des lieux des territoires traversés a été réalisé, avant la mise en service de l'autoroute, qui permettra d'assurer un suivi et d'estimer les effets induits par cette nouvelle infrastructure.

L'autoroute parcourt 101 kilomètres de l'est à l'ouest du Loiret et traverse onze cantons qui constituent la zone étudiée. Ce territoire s'étend sur la Beauce, le Gâtinais et la forêt d'Orléans. D'une superficie de 2 200 km², il couvre un tiers du département. Avec 156 000 habitants en 2006, un quart de la population départementale, il est moins densément peuplé que le Loiret.



Évolution de la population entre 1999 et 2006

	Zone d'étude	Loiret	Centre	Zone de référence	France métropolitaine
Population 2006	156 033	645 325	2 519 567	2 048 001	61 399 733
Population 1999	147 863	618 086	2 439 962	2 126 679	58 520 688
Taux d'évolution annuel moyen 1999-2006 (%)	0,77	0,62	0,46	0,54	0,69
dû au solde naturel	0,24	0,44	0,21	0,42	0,39
dû au solde migratoire apparent	0,53	0,18	0,25	0,12	0,30

Source : Insee, Recensement de la population

Le poids démographique de l'agglomération montargoise et de Pithiviers tend à diminuer le caractère rural de cette zone.

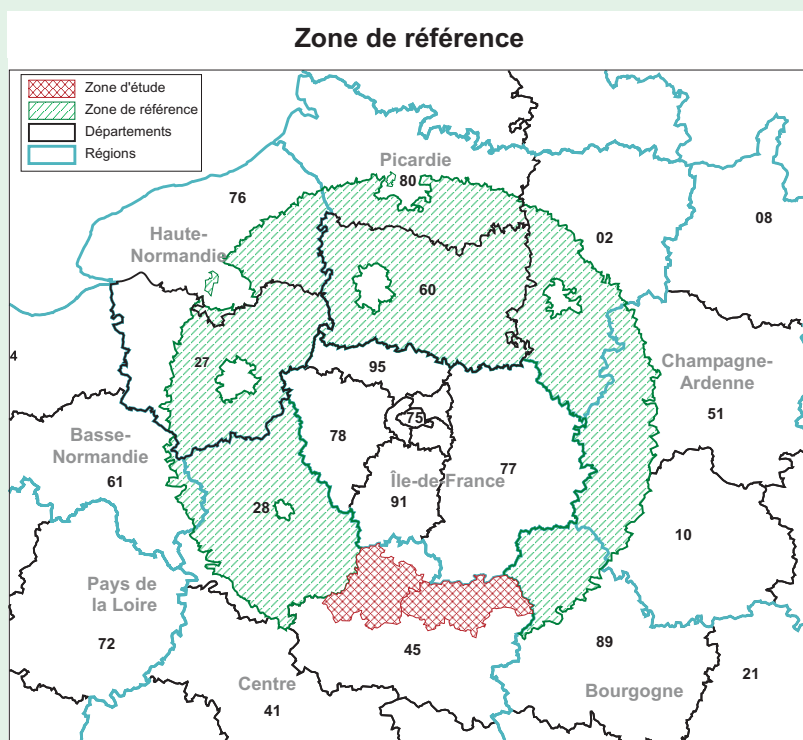
Des échanges migratoires importants qui contribuent à l'augmentation de la population

La zone d'étude connaît une évolution démographique dynamique. La croissance de sa population est plus rapide que celle de la région

depuis 1962, bien qu'elle ralentisse progressivement jusqu'en 1999. Ce territoire connaît un regain de croissance entre 1999 et 2006, principalement dû à de fortes migrations, qui font croître la population de 0,53 % par an. L'apport migratoire contribue pour l'essentiel à l'augmentation de la population, alors que cette contribution est minoritaire dans le Loiret et la zone de référence (voir en encadré la définition du territoire de comparaison).

Le choix du territoire de comparaison

La zone d'étude est comparée, selon les thèmes abordés, au Loiret, à la région Centre ou à la France métropolitaine. Elle est également confrontée à une « zone de référence », structurellement semblable, constituée de territoires relativement ruraux, mais proches d'un pôle urbain et à distance équivalente de l'Île-de-France.



Les principaux apports migratoires proviennent d'Île-de-France, notamment des départements limitrophes : l'Essonne et la Seine-et-Marne. Les flux migratoires sont également excédentaires avec le reste du Loiret, particulièrement avec l'aire urbaine orléanaise, du fait de la périurbanisation autour d'Orléans. En revanche, la zone d'étude est déficitaire avec le reste de la région Centre, notamment avec l'aire urbaine de Tours.

Arrivée de familles avec enfants et de nouveaux retraités, départ de jeunes

Le territoire possède une part élevée de personnes âgées : près d'un habitant sur quatre a plus de 60 ans en 2006 contre un sur cinq dans le Loiret et la zone de référence. La part d'enfants de moins de 15 ans est importante dans la zone étudiée, près de 20 %, tandis que la proportion de jeunes de 15 à 29 ans est inférieure à celles de la zone de référence et du département.

Le profil des migrants contribue au vieillissement de la population. Le territoire attire des personnes de 55 à 65 ans, retraités ou actifs en fin de carrière, mais aussi des personnes de 25 à 40 ans avec leurs enfants. À contrario, il perd des jeunes de 15 à 24 ans, particulièrement autour de 20 ans, âge où les jeunes partent poursuivre des études supérieures ou rechercher un premier emploi.

Une population ouvrière au revenu relativement modeste

Comme les territoires comparables du pourtour de l'Île-de-France, le Nord du Loiret se caractérise par une part élevée d'ouvriers. Ceux-ci occupent un tiers des emplois, une proportion nettement supérieure à celle de la région et de la France métropo-

Suivre durablement les impacts territoriaux de l'A19

Attentif au développement équilibré du territoire loirétain et aux populations qui y vivent, le Conseil général souhaite privilégier l'accompagnement des évolutions liées à la création de nouvelles infrastructures.

Ainsi, la collectivité départementale a mené au cours de l'année 2008 une étude d'impact socio-économique de l'autoroute A19 sur le département du Loiret afin d'anticiper au mieux les effets potentiels de ce nouvel axe sur les territoires traversés ou périphériques.

Cette étude, portée à la connaissance des élus et autres acteurs locaux concernés, a suscité de leur part des attentes quant aux évolutions à court et moyen terme de leur territoire en matière de démographie, de déplacements, de développement économique, d'emploi, de cadre de vie...

Par ailleurs, les données statistiques sur lesquelles repose l'étude d'impact étant majoritairement issues du Recensement Général de la Population de 1999, il importait pour le Département que celles-ci puissent faire l'objet d'une actualisation partielle et qu'un suivi régulier puisse être engagé.

S'appuyant sur ces constats, le Conseil général a souhaité poursuivre et compléter sa démarche prospective sur les territoires impactés. A ce titre, un nouveau partenariat a été initié avec l'Insee Centre afin de bénéficier d'un accompagnement technique pour

l'élaboration du document « Diagnostic socio-économique des territoires traversés par l'autoroute A19 », ce dernier abordant notamment la structure et l'évolution de la population, de l'emploi, de l'activité et des déplacements.

Par la suite, la mise à jour des données statistiques majeures pourra constituer un outil complémentaire d'aide à la décision.

Le présent document de synthèse s'adresse donc à tous les acteurs locaux afin de porter à leur connaissance les principaux enjeux du territoire, en vue d'une collaboration renouvelée avec le Département s'inscrivant dans la recherche permanente d'un développement durable pour le Loiret.

Le présent document de synthèse s'adresse donc à tous les acteurs locaux afin de porter à leur connaissance les principaux enjeux du territoire, en vue d'une collaboration renouvelée avec le Département s'inscrivant dans la recherche permanente d'un développement durable pour le Loiret.

Éric Doligé, Président du Conseil général, Sénateur du Loiret

litaine. À l'inverse, les professions intermédiaires, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins présents. La part de retraités est plus élevée que dans le Loiret et la zone de référence. Les revenus sont alors plutôt modestes et constitués pour 27 % de pensions et retraites, contre 22 % dans la zone de référence. Le revenu annuel moyen par foyer fiscal, d'un montant de 21 000 euros, est moins important que dans le Loiret et la zone de référence, mais équivalent à celui de la région Centre. Toutefois, les inégalités entre les foyers sont moins marquées, les foyers fiscaux non imposés ayant un revenu un peu plus élevé que dans la région, la zone de référence et même le département.

Une hausse prononcée des emplois jusqu'en 2006

En 2006, le territoire étudié compte 56 300 emplois. Depuis 1999, le nombre d'emplois augmente fortement. Le rythme de croissance est trois fois supérieur à celui observé entre 1990 et 1999. L'augmentation des emplois entre 1999 et 2006 dépasse de 1,5 point l'évolution régionale et

	1990	1999	2006	Évolution 1999/1990 (%)	Évolution 2006/1999 (%)	Taux de chômage 2006 (%)
Zone d'étude	50 218	51 923	56 270	3,4	8,4	10,2
Loiret	234 428	250 834	273 942	7,0	9,2	9,2
Centre	917 432	940 473	1 005 486	2,5	6,9	10,0
Zone de référence	645 943	661 295	698 065	2,4	5,6	10,8
France métropolitaine	22 070 330	22 800 731	25 261 171	3,3	10,8	11,1

Source : Insee, Recensement de la population

de 2,8 points celle de la zone de référence. Elle est en revanche inférieure à celle constatée dans le Loiret et en France métropolitaine.

Une entrée dans la vie active précoce et des femmes davantage confrontées au chômage

Le taux de chômage de la zone d'étude atteint 10,2 % en 2006, un taux légèrement inférieur à celui de la zone de référence, mais supérieur à celui du département. Les femmes sont davantage confrontées au chômage et connaissent des difficultés dans l'accès à l'emploi. Leur taux de chômage dépasse de près de 4 points celui des hommes, une différence plus marquée que dans le département et la zone de référence. La population active se caractérise par une surreprésentation des jeunes de 15 à 24 ans, dont les taux d'activité sont nettement plus

élevés que dans le Loiret et la zone de référence.

Un emploi sur cinq relève du secteur industriel

En 2006, plus d'un emploi sur cinq relève de l'industrie, une part un peu moins élevée que dans la zone de référence, mais légèrement supérieure à celle observée dans le Loiret et le Centre, territoires considérés comme industriels. L'emploi industriel est dépendant de la présence de quelques grandes entreprises implantées sur le territoire. En effet, parmi les dix plus gros employeurs de la zone, cinq sont des entreprises industrielles, exerçant dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique (Laboratoires Servier Industrie, Sanofi Winthrop Industrie), de la fabrication d'articles en caoutchouc (Hutchinson) et de l'industrie automobile (Thys-

Répartition des emplois par secteur d'activité

	Zone d'étude		Centre		Zone de référence	
	Part 2006 (%)	Évolution 2006/1999 (%)	Part 2006 (%)	Évolution 2006/1999 (%)	Part 2006 (%)	Évolution 2006/1999 (%)
Agriculture	4,3	- 14,9	4,4	- 9,9	5,5	- 6,5
Agriculture, sylviculture, pêche	4,3	- 14,9	4,4	- 9,9	5,5	- 6,5
Industrie	21,9	- 6,5	18,9	- 9,4	24,0	- 9,3
Industries agricoles et alimentaires	3,6	- 29,5	2,3	- 6,2	3,0	- 7,0
Industrie des biens de consommation	4,6	9,3	4,0	- 16,5	3,9	- 12,5
Industrie automobile	2,8	160,7	1,0	- 19,2	1,8	- 5,3
Industries des biens d'équipement	2,3	- 15,6	3,8	- 3,7	3,6	- 7,5
Industries des biens intermédiaires	7,8	- 19,9	6,6	- 9,6	11,1	- 10,6
Énergie	0,8	35,1	1,2	5,2	0,6	4,5
Construction	8,1	20,2	7,0	16,6	6,8	17,6
Construction	8,1	20,2	7,0	16,6	6,8	17,6
Tertiaire	65,7	15,1	69,7	12,8	63,7	12,5
Commerce	14,2	14,3	12,8	12,0	12,6	10,8
Transports	4,6	5,8	3,8	6,4	4,4	7,9
Activités financières	2,4	10,0	2,6	10,4	1,4	- 1,9
Activités immobilières	0,9	50,9	1,1	44,2	0,9	34,5
Services aux entreprises	10,9	9,8	11,5	14,7	10,3	16,8
Services aux particuliers	6,7	26,1	6,4	10,0	6,3	10,7
Éducation, santé, action sociale	17,9	16,3	19,5	12,6	19,2	13,2
Administration	8,3	17,5	12,0	14,4	8,6	13,4
Total	100,0	8,4	100,0	6,9	100,0	5,6

Source : Insee, Recensement de la population

senkrupp Sofedit, Hutchinson Flexibles Automobile).

Les emplois dépendant du secteur tertiaire et les activités présentes, mises en œuvre pour la satisfaction des besoins de la population locale, sont, du fait de la structure industrielle, moins présents que dans le département ou

la région, mais davantage que dans la zone de référence.

Un développement rapide du secteur tertiaire et une baisse limitée de l'industrie

Suivant la tendance nationale, le nombre d'emplois du secteur tertiaire, structurellement faible, aug-

mente de façon dynamique. En concordance avec l'augmentation de la population, le gain d'emplois est particulièrement important dans le domaine des services aux particuliers, de l'administration, de la santé, de l'action sociale et du commerce. Les emplois des activités immobilières ont également fortement progressé, en lien avec le développement du secteur de la construction, plus important que dans la zone de référence et la France métropolitaine.

Les secteurs de l'agriculture et de l'industrie ont perdu des effectifs, malgré une hausse globale de l'emploi. Cette baisse dans l'agriculture est plus marquée que dans la région et la zone de référence. En revanche, la diminution des emplois dans l'industrie est plus faible. Contrairement aux territoires de comparaison, la zone d'étude a bénéficié d'une hausse de l'emploi dans l'industrie des biens de consommation et d'une augmentation encore plus forte dans l'industrie automobile. L'implantation de quelques établissements importants relevant de ces secteurs est venue compenser la diminution des emplois de l'industrie des biens d'équipements et des biens intermédiaires, plus accentuée que dans la région et le territoire de référence.

Un tiers des habitants en emploi travaille en dehors de la zone

Près de 64 700 personnes habitant un des onze cantons étudiés ont un emploi. La zone compte 87 emplois pour 100 actifs en emploi. Elle se caractérise par des navettes domicile-travail importantes, en sortie du territoire mais aussi en entrée. Ainsi, 34 % des actifs en emploi résidant dans la zone d'étude travaillent en dehors, une proportion particulièrement élevée qui s'explique également par la petite superficie du territoire. Parallèlement, 25 % des emplois sont occu-

Le Loiret, très affecté dans la période récente, notamment la zone d'emploi de Montargis

Comme le reste du territoire métropolitain, la zone d'étude pâtit de la crise économique. Jusqu'en 2008, la zone d'emploi de Montargis connaît un taux de chômage équivalent à celui de la France métropolitaine et supérieur de plus d'un point au niveau régional. En 2009, le taux de chômage de cette zone augmente plus rapidement pour atteindre 10,5 % au quatrième trimestre, dépassant ainsi d'un point le taux de chômage métropolitain. Entre le premier trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2009, le chômage a progressé de 3,2 points dans cette zone, une des plus fortes progressions de la région. Il n'a augmenté que de 2,7 points dans la zone de Pithiviers, se situant à 8,5 % fin

2009, légèrement en deçà du taux départemental.

Le Loiret, comme la région, subit des pertes d'emplois importantes dans le secteur industriel, fortement éprouvé par la crise économique, notamment dans l'industrie chimique et pharmaceutique, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, la métallurgie, la production d'équipements électriques et de machines, et la fabrication de matériels de transport. Comme au niveau national, le secteur de la construction, qui a fortement progressé jusqu'en 2008, perd des effectifs en 2009 dans le Loiret. Le commerce perd également des emplois, tandis que le secteur des services résiste mieux à la crise.

pés par des actifs résidant en dehors de la zone.

Parmi les habitants de la zone d'étude travaillant en dehors, 60 % se déplacent dans le reste du Loiret, principalement dans l'aire urbaine d'Orléans. Un tiers travaille en Île-de-France, notamment en Seine-et-Marne, en Essonne ou à Paris.

Les trois quarts des actifs venant travailler dans la zone résident dans le reste du Loiret, la moitié d'entre eux dans l'aire urbaine d'Orléans. Un actif sur dix réside en Île-de-France, principalement dans les départements limitrophes de Seine-et-Marne et de l'Essonne.

La mobilité des élèves et étudiants habitant la zone est plus faible. Seulement 15 % sont scolarisés en dehors, essentiellement des étudiants : 10 % dans le reste du Loiret et principalement dans l'aire urbaine d'Orléans, 5 % en dehors du département, dont la moitié en Île-de-France.

Un réseau de transports contribuant au développement du territoire

Située entre Orléans et l'Île-de-France, autour d'importantes voies de communication, la zone d'étude est desservie par un réseau autoroutier développé essentiellement suivant un axe nord-sud convergent vers l'Île-de-France, complété par l'A19. Au niveau local, l'A19 permet de faire un lien entre l'est et l'ouest du Loiret et peut constituer une alternative à la RD 2060 parfois saturée. Au niveau du bassin parisien, elle constitue une section du troisième anneau autoroutier autour de Paris, dont la continuité est assurée par la RN 154 vers les ports normands. À l'échelle européenne, l'A19 se place sur un axe de liaison entre le sud-ouest et le nord-est de la France, et constitue un maillon entre la façade atlantique et la dorsale européenne. Grâce à un réseau routier bien développé, le transport collectif s'étend dans le Loiret et à travers la

zone d'étude. Le transport urbain s'est renforcé dans l'agglomération de Montargis depuis 2005, avec la mise en place du nouveau réseau Amelys. Le transport interurbain est également présent par le biais d'Ulys, le réseau du Conseil général, qui permet de relier la majorité des communes par des lignes régulières, complétées par le transport à la demande. Le territoire est également bien desservi par le réseau ferré, avec la ligne Orléans-Paris qui le traverse à l'ouest et la ligne Nevers-Montargis-Paris à l'est. De plus, le réseau francilien se poursuit jusqu'aux portes du Loiret, vers Malesherbes et Dordives, ce qui facilite le déplacement vers l'Île-de-France.

Des atouts pour favoriser l'installation de familles

Le marché des terrains à bâtir est également un élément attractif de ce territoire qui présente un coût du foncier moins important que ceux de l'agglomération orléanaise ou de l'Île-de-France. Les prix ont cependant fortement augmenté entre 2002 et 2006, notamment dans les secteurs moins urbanisés, mais restent compétitifs. Le niveau des prix se caractérise par un contraste entre l'est et l'ouest de la zone. Les prix pratiqués dans l'est, à l'exception de l'agglomération montargoise, sont nettement inférieurs à ceux pratiqués dans l'ouest. Le coût plus élevé des terrains à bâtir

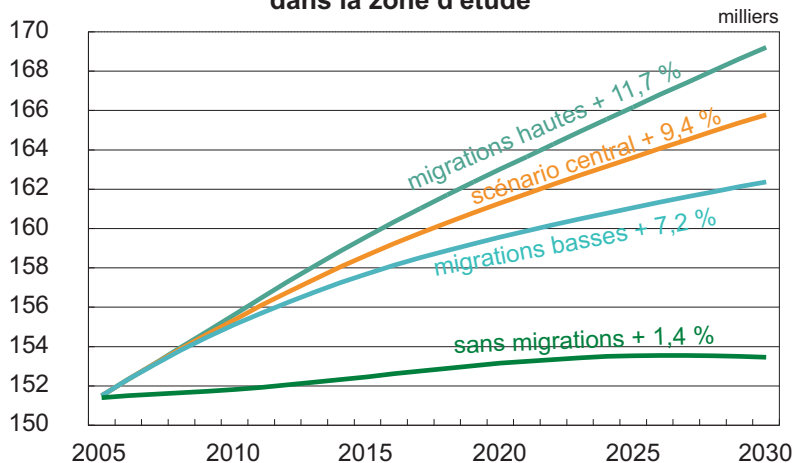
dans l'ouest peut s'expliquer par une facilité d'accès à Orléans, tant par les réseaux routiers que ferroviaires, et par une moindre disponibilité des terrains qu'aux alentours de Montargis.

Les communes de la zone d'étude disposent d'un meilleur niveau d'équipements que les communes de la zone de référence. De plus, la population bénéficie des équipements de complément et d'un accès proche par rapport à d'autres zones rurales, du fait de la proximité d'Orléans ou de l'Île-de-France. Comparativement au nombre d'élèves, la zone d'étude est mieux équipée en établissements scolaires que le reste du département. Elle compte 145 établissements d'enseignement primaire, 17 collèges et 14 lycées, plaçant ainsi l'ensemble de la population à moins de 15 minutes d'une école ou d'un collège et à moins de 30 minutes d'un lycée. L'enseignement universitaire n'y est pas dispensé, mais est facilement accessible du fait de la proximité d'Orléans et de l'Île-de-France.

Un avenir démographique fortement dépendant des migrations

L'attractivité importante de la zone d'étude semble durable. Selon le scénario central de projection de population, prolongeant les tendances passées, la population augmenterait

Projections de population à l'horizon 2030 dans la zone d'étude



Source : Insee, Omphale 2005

de 9,4 % entre 2005 et 2030 pour atteindre 166 000 habitants. Selon le même scénario, la population n'augmenterait que de 6,5 % dans la région Centre du fait d'un solde migratoire plus faible. La croissance serait de 15,1 % dans le Loiret grâce à un solde naturel départemental plus fort. L'importance du phénomène migratoire pour la zone d'étude se révèle à travers le scénario sans migrations, selon lequel la population n'augmenterait que de 1,4 %. Au contraire, dans une hypothèse de migrations élevées, corroborée par les évolutions récentes de la zone, la population augmenterait de 11,7 % par rapport à 2005 et atteindrait 169 000 habitants en 2030.

Quel que soit le scénario, le nombre de personnes de plus de 60 ans augmenterait fortement. Selon le scénario central, l'augmentation serait de l'ordre de 60 %, soit 6 points de plus que dans la région mais autant de moins que dans le Loiret. Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans serait multiplié par deux. Toutefois, l'augmentation de la population des seniors serait moindre dans un scénario sans migrations. En revanche, le nombre d'actifs potentiels (20-59 ans) diminuerait, particulièrement les 30-44 ans. L'effectif de jeunes diminuerait également, surtout les moins de 10 ans. Des migrations élevées atténueraient la baisse du nombre de jeunes et d'actifs. Pour le territoire d'étude, l'enjeu est donc de continuer à attirer de la population, mais plutôt des jeunes et des actifs, et de s'adapter aux besoins de la population âgée en développant les servi-



Autoroute A19

ces aux particuliers et les infrastructures de santé et d'action sociale.

Des perspectives de développement économique

Les infrastructures routières et le coût du foncier peuvent également influencer l'implantation d'entreprises et la création d'emplois dans la zone. Cependant, la volonté actuelle est de diversifier les activités pour pérenniser le développement économique de ce territoire. La mise en service de l'A19 pourrait notamment contribuer au renforcement du secteur transport et logistique.

Les zones d'activités situées autour des agglomérations orléanaise et montargoise pourront ainsi bénéficier du lien entre l'est et l'ouest du département et d'une ouverture vers l'est de la France. De plus, les projets de création de

cinq nouvelles zones d'activités pourraient favoriser l'installation d'entreprises le long de l'A19.

En outre, la présence de quatre pôles de compétitivité dans le Loiret, la Cosmetic valley (cosmétique et parfumerie), S²E² (Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique), Elastopôle (Industrie de la transformation du caoutchouc) et DREAM (Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux), est de nature à inciter des entreprises à s'installer dans le département.

L'évolution économique que pourrait susciter l'autoroute permettrait également d'offrir des opportunités de développement dans les secteurs du commerce de gros et des intermédiaires, ainsi que dans le domaine des services aux entreprises, actuellement sous-représenté localement. ♦



Photos ADEL

Des contrastes entre l'est et l'ouest de la zone

La zone étudiée n'est pas homogène et les parties Ouest et Est présentent des caractéristiques différentes. L'agglomération de Montargis (près de 57 000 habitants) confère à la partie Est un dynamisme propre, avec un potentiel de développement en termes d'emplois. L'Ouest apparaît plus dépendant d'Orléans dont la couronne périurbaine s'étend jusqu'à Pithiviers, agglomération comptant quatre fois moins d'habitants que celle de Montargis.

L'Est concentre les deux tiers de la population et des emplois de la zone d'étude. La population y a augmenté un peu plus rapidement entre 1999 et 2006. Le solde migratoire contribue quasi exclusivement à cette croissance. Ce territoire attire des personnes venant de l'Île-de-France mais perd des habitants dans les échanges avec le reste du Loiret et l'agglomération orléanaise. Il gagne peu de jeunes actifs (25-35 ans), les cadres et les professions intermédiaires, mais il perd moins d'étudiants et attire plus d'ouvriers, d'employés et de retraités. La population y est ainsi un peu plus âgée.

Dépassant de peu les 20 000 euros, le revenu annuel moyen est plus faible et le taux de chômage plus élevé (11,8 % en 2006). Entre 1999 et 2006, le nombre d'emplois a cependant augmenté fortement, la hausse dépassant de 8,5 points celle observée entre 1990 et 1999.

L'Est compte en proportion plus d'emplois dans le secteur tertiaire, notamment dans l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration, le commerce. Entre 1999 et 2006, le nombre d'emplois industriels y a moins diminué que dans l'ensemble de la zone, grâce à l'implantation de quelques entreprises.

Ce territoire compte 93 emplois pour 100 actifs occupés. Seulement un quart des actifs résidents travaille en dehors de la zone. Ces derniers se déplacent pour moitié vers l'Île-de-France et pour un tiers vers le reste du Loiret, principalement à destination de l'agglomération orléanaise.

La partie Ouest de la zone présente un caractère plus rural. Pour une superficie équivalente à celle de l'Est, elle compte deux fois moins d'habitants. La densité de population y est ainsi beaucoup plus faible (54 habitants au km² pour 92 à l'Est), ce qui s'explique par l'absence d'agglomération importante.

Le solde migratoire contribue pour seulement un quart à l'évolution de la population, les principaux flux provenant du reste du Loiret, notamment de l'agglomération orléanaise. Ce territoire attire plus fortement des actifs (25-40 ans) et perd des retraités.

Le revenu annuel moyen y est relativement élevé (22 300 euros) et le taux de chômage plutôt faible (7,6 %). En revanche, la hausse du nombre d'emplois ralentit entre 1999 et

Principales caractéristiques des zones Ouest et Est

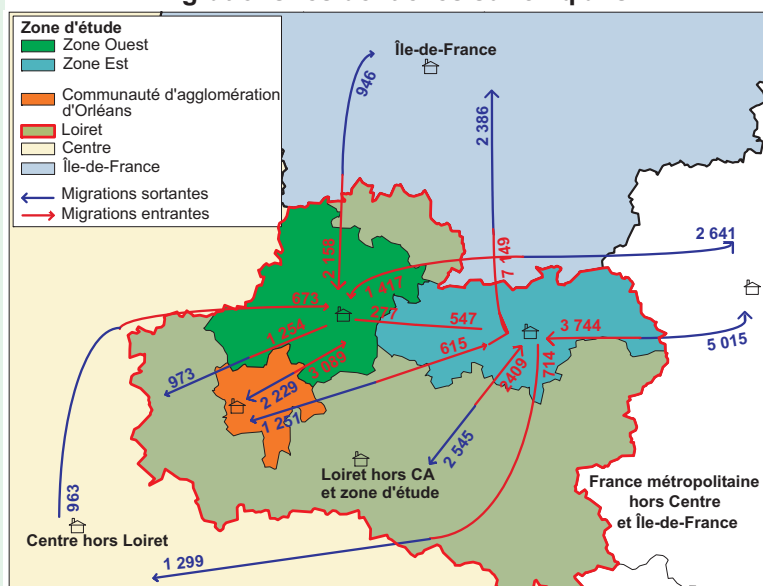
	Zone Ouest	Zone Est
Population		
Population 2006	54 498	101 535
Population 1999	51 953	95 910
Évolution de la population 1999-2006 (%)		
Taux d'évolution annuel moyen	0,69	0,82
dû au solde naturel	0,53	0,09
dû au solde migratoire apparent	0,16	0,73
Emploi		
Emplois 1990	17 083	33 135
Emplois 1999	18 178	33 745
Emplois 2006	19 043	37 227
Évolution des emplois 1999-1990	6,4	1,8
Évolution des emplois 2006-1999	4,8	10,3
Activités (part et évolution en %)		
Part de l'agriculture dans l'emploi en 2006	5,9	3,4
Évolution de l'agriculture 2006-1999	-17,0	-12,9
Part de l'industrie dans l'emploi en 2006	27,6	19,0
Évolution de l'industrie 2006-1999	-12,4	-1,6
Part de la construction dans l'emploi en 2006	7,4	8,5
Évolution de la construction 2006-1999	19,8	20,4
Part du tertiaire dans l'emploi en 2006	59,1	69,0
Évolution du tertiaire 2006-1999	16,7	14,5

Source : Insee, Recensement de la population

2006, de 1,6 point par rapport à la période 1990-1999. Les emplois sont moins nombreux qu'à l'Est et plus concentrés dans l'industrie, les transports et l'agriculture.

Cette partie Ouest ne compte que 76 emplois pour 100 actifs. Les déplacements domicile-travail y sont plus importants, la moitié des actifs occupés du territoire se déplaçant en dehors de la zone pour travailler. Parmi ces derniers, 76 % ont un emploi dans le reste du Loiret, principalement dans l'agglomération orléanaise et 16 % en Île-de-France. Très peu d'échanges domicile-travail s'effectuent avec la partie Est.

Migrations résidentielles sur cinq ans



Source : Insee, Recensement de la population

Définitions

Le **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

La **couronne périurbaine** recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots «excédent» ou «accroissement» sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

La **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi «population active ayant un emploi») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

Une **projection de population** fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Les projections démographiques sont réalisées par l'Insee à partir des résultats du recensement de la population. Elles peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire ou sur toute zone composée de plusieurs communes et ayant au total plus de 50 000 habitants. Il peut s'agir de département, pays, aire urbaine, grandes agglomérations... ou de tout territoire ad hoc.

Pour en savoir plus

Cette publication fait suite à une étude réalisée en partenariat avec le Conseil général du Loiret. Celle-ci fera l'objet d'un dossier, disponible sur le site internet www.insee.fr/centre, rubrique « publications ».

Une étude préalable sur le département du Loiret a été menée par le Conseil général au cours de l'année 2008, avec l'appui technique du Cabinet Ingérop Conseil & Ingénierie. Les résultats de cette étude peuvent être consultés sur le site www.loiret.com/cgloiret, rubrique « services publics », A19.